

## POLITIQUE QUALITÉ 2026 DE L'ADEFPAT

L'Adefpat est une association qui regroupe des structures de développement local (Parcs Naturels Régionaux, PETR, Communautés d'agglomération, Communautés de communes...), des organisations socioprofessionnelles (Chambres consulaires...) et des collectivités territoriales (Conseil régional d'Occitanie et Conseils départementaux).

Elle conçoit et organise des actions de formation-développement en accompagnement de projets qui contribuent au développement d'un territoire. Elle est financée par l'État et le Conseil régional d'Occitanie, bénéficie de co-financements européens et est soutenue par des Conseils Départementaux.

La « formation-développement » aide des porteurs de projets en leur apportant non seulement les méthodes et les compétences nécessaires à la réalisation de leurs projets, mais aussi en mobilisant autour d'eux, pour ancrer le projet localement et favoriser sa réussite, des élus, des entrepreneurs et partenaires locaux, des associations, des techniciens. En retour, les porteurs de projets contribuent à l'économie locale, à la dynamique collective et à la cohésion sociale.

L'Adefpat a conduit une réflexion prospective en 2013 déclinée dans un plan stratégique de développement renouvelé pour la période 2024-2027. C'est dans ce cadre que les instances de l'association développent une démarche qualité selon le référentiel qualité international ISO 9001 (version 2015).

### **La certification iso 9001 a été obtenue en août 2017 et renouvelée en juin 2023**

Par cette certification, l'Adefpat offre une garantie incontestable aux parties prenantes de l'association, sur la valeur de la démarche de formation-développement. Elle prouve la bonne utilisation des fonds publics, la satisfaction des exigences légales et réglementaires de son activité de formation, l'amélioration continue au sein de l'organisation en se dotant d'un système de management par la qualité puis en le faisant auditer par un organisme certificateur indépendant.



Nos engagements d'ici décembre 2026 :

- Renouveler et mobiliser les membres de nos instances (adhérents élus et techniciens, Comité Économique Consultatif de l'Adefpat ...),
- Établir notre nouveau modèle économique et poursuivre la diversification des sources de financement,
- Sécuriser l'organisation RH en période de tension et anticiper le départ à la retraite de Pascal Bonnin,
- Mettre en place, maîtriser et partager le nouveau système d'information numérique,
- Préparer le lancement du nouveau plan d'action stratégique 2028-2033,
- Améliorer la gestion du vivier et le sourcing des consultant.e.s-formateur.ice.s,
- Cultiver notre singularité.

Pour cela, la Présidente de l'Adefpat s'engage à fournir les ressources nécessaires à l'atteinte des engagements de l'association. Elle confie le soin à la direction et à la responsable qualité d'assurer la continuité de la mise en œuvre du système de management de la qualité avec l'appui de l'ensemble des salarié.e.s.

A Albi, le 10 Mars 2026

La Présidente, Claudie BONNET

